

INVENTAIRE DES CARNETS DE PÊCHE EXISTANTS ET  
INFORMATIONS DE BASE PROPOSEES

1. Carnets de pêche pour les statistiques relatives aux poissons

Les informations requises sont énumérées ci-après:

(a) Description du navire

- nom du navire
- numéro d'immatriculation et port d'immatriculation
- nationalité du navire
- jauge brute
- longueur globale (en mètres)
- puissance maximale sur l'arbre (KW au ... tour/min) ou puissance en chevaux.

(b) Description de l'engin de pêche

- type de chalut (conforme à la nomenclature de la FAO)
- numéro de code pour le type de chalut
- ouverture du filet ou longueur de la chaîne et de la corde de tête (en mètres)
- superficie superficielle de l'ouverture (en m<sup>2</sup>)
- taille du maillage à l'ouverture (en mm étirés)
- taille du maillage au raban de cul (en mm étirés)
- taille du maillage de la palangre

(c) Informations sur le drainage

- date
- position au début de la pêche (en degrés et minutes)
- heure du lancer (en heure et minutes GMT; si en heure locale, préciser la différence avec GMT)
- heure de la fin de la pêche (avant le haulage)
- profondeur (en mètres)
- profondeur de pêche (uniquement dans le cas de chalut d'entre-deux eaux)
- direction du chalutage (si le trajet est modifié au cours du chalutage, donner la direction de la plus longue partie du trajet)
- vitesse de dragage

(d) Environnement

- vitesse du vent (en nœuds) ou force du vent (échelle de Beaufort)
- température en surface
- température au fonds

(e) Registre des captures pour chaque dragage

- capture totale prévue (kg)
- composition approximative de l'espèce (pourcentage du total)
- montant et composition des déchets
- nombre de caisses de poissons par taille et par espèce

(f) Information générale

- expliquer pourquoi le bateau n'était pas en activité de pêche (recherche, conditions météorologiques défavorables, départ du, ou arrivée au port, incapacité de traiter la prise, etc.)

## 2. Carnets de pêche pour les statistiques relatives au krill

Les informations requises sont énumérées ci-après.

(a) Description du navire

Se référer à la section 1(a).

(b) Description de l'équipement

Se référer aux informations section 1(b); à ajouter:

- équipement acoustique sous-marin, sondeurs acoustiques (types et fréquences), sonar (types et fréquences), sonde à filet (oui/non).

(c) Informations sur le dragage

Se référer aux informations section 1(c); à ajouter:

- cibles acoustiques: visible/non-visible
  - à un nouveau niveau/à plus d'un niveau
  - se déplaçant vers le haut/se déplaçant
  - vers le bas/stationnaire

(d) Environnement

Se référer aux informations section 1(d); à ajouter:

- état de la mer
- présence de glace ou non dans l'eau
- couverture de nuages ou type de temps

(e) Capture

- capture totale prévue (kg)
- composition approximative de l'espèce (pourcentage du total)
- poids (en kg) de krill
- proportion d'espèces comestibles (à spécifier)
- proportion d'espèces non comestibles (à spécifier)
- taille moyenne du krill (en mm) ou catégories de taille.

(f) Information générale

- nombre de navires engagés ensemble dans des opérations de pêche ou de recherche
- distance approximative entre les bancs (en milles marins)
- activités des navires: pour chaque heure (de 0 à 24) de chaque jour, fournir les renseignements suivants: pêche/recherche/conditions météorologiques défavorables/déplacement/restrictions dans le traitement/autres.